



Envie de concrétiser votre projet de formation ?

→ Accueil

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30
(16h30 le vendredi)
accueil@its-tours.com
02.47.62.33.33

→ Orientation

Information & conseil sur les formations
orientation@its-tours.com
02.47.62.33.76

→ Admissions

Informations & démarches d'inscriptions
secretariat.sn-mm@its-tours.com
02.47.62.33.75

→ Référents Handicap

Accueil des personnes en situation de handicap
referent.handicap@its-tours.com

Nos conseils pour réussir !

Soyez curieux ! Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewez des professionnels.

Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés ! Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires) et faites des stages.

Consultez l'agenda de l'ITS !

Participez aux réunions d'information, événements d'orientation (salons, forums), visitez l'ITS Tours et venez nous rencontrer lors des Journées Portes Ouvertes.

Institut du
**Travail
Social**
TOURS - BLOIS - CHARTRES



Titre
Niveau 3

Maître(sse) de maison

Formation en
8 mois

Donnez du sens
à votre métier



Institut du
**Travail
Social**
TOURS - BLOIS - CHARTRES

www.its-tours.com

17 rue Groison 37100 TOURS

Code RNCP : 37424
Certificateurs : Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif
Enregistrement de la certification : 27.03.2023.

LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le/la maître(sse) de maison contribue à l'adaptation à la qualité et à la sécurité du cadre de vie en tenant compte du projet de la personne, du projet d'établissement/service. Il accompagne la personne dans les actes de la vie quotidienne et l'organisation de son cadre de vie : entretien du linge, tâches ménagères, cuisine, entretien des locaux, tout en privilégiant l'apprentissage et le maintien de son autonomie.

Le/la maître(sse) de maison exerce dans des établissements du secteur de l'action sociale, des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Évolution de carrière : Le/la maître(sse) de maison peut évoluer vers des métiers plus ancrés dans la relation éducative.

Poursuites d'études : Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social (DEAES), DE Moniteur Educateur (DEME), DE Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS).

PRÉREQUIS

Pour se présenter aux épreuves d'admission, les candidats doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

Pour les salariés des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux :

- exercer l'emploi de maîtresse de maison,
- avoir exercé l'emploi de maîtresse de maison a minima 3 mois (continus ou discontinus) dans les 3 dernières années.

Pour les personnes qui ne connaissent ni l'emploi, ni le secteur :

- Avoir réalisé une période de découverte type PMSMP ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours minimum correspondant à l'emploi visé dans le secteur. Ceci afin de valider le projet professionnel en ayant connaissance des conditions d'exercice de l'emploi et des attendus du métier. Un avis de l'établissement ayant accueilli le candidat dans le cadre de la période de mise en situation professionnelle sera pris en compte lors de l'entretien de positionnement.

DURÉE

Formation comprise entre 231 et 245 heures selon le parcours d'accompagnement défini.

Les heures de formation sont réparties sur 8 regroupements de 4 à 5 jours consécutifs.

OBJECTIFS

La finalité de la formation est l'obtention du **Titre professionnel de Maître.sse de Maison**, en validant les compétences des référentiels.

Ces compétences sont organisées en blocs de compétences (BC) :

BC 1 : Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco responsable ;

BC 2 : Accompagner la personne dans les actes de la vie courante ;

BC 3 : Participer à l'équipe pluri-professionnelle.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Échanges d'expériences, étude de cas, apports théoriques.
- Mise en situation, travaux de groupe.

MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRATIQUES)

Des tests écrits et un entretien de positionnement sont réalisés avant l'entrée en formation afin d'adapter le parcours de formation et proposer, au besoin, un accompagnement renforcé.

La formation théorique est répartie en 3 blocs de compétences (BC) :

- **BC 1** : 77 heures.
- **BC 2** : 84 heures.
- **BC 3** : 49 heures.

2 modules d'accompagnement sont proposés :

- **Module d'accompagnement méthodologique (21h)** : préparation des épreuves, soutenance.

- **Module d'accompagnement renforcé (14 h - optionnel)** : Usage de l'outil informatique : bureautique (Word), gestion de la boîte mail, utilisation d'internet et travail autour de l'expression orale et écrite.

Pour les demandeurs d'emploi ou publics en reconversion professionnelle, un stage de 6 semaines (210 h) sera à réaliser.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat peut se présenter à l'ensemble de la certification en une fois, ou compléter un parcours antérieur validé partiellement en se présentant à l'évaluation du ou des blocs non validés.

Les épreuves sont :

- **BC 1 : Étude de cas tirée au sort et présentée devant un jury, certification HACCP, SST et EPI.**

- **BC 2 : Élaboration d'un écrit synthétique de 3 à 5 pages, entretien oral devant un jury autour d'une analyse d'une situation d'accompagnement vécue et présentée.**

- **BC 3 : Présentation d'une fiche synthétique écrite décrivant le contexte d'exercice du candidat ainsi qu'une situation de coopération au sein de l'équipe pluri-professionnelle.**

L'obtention du titre de Maître.sse de Maison résulte de la validation de l'ensemble des blocs de compétences.

CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

La pré-inscription se fait en ligne sur le site internet de l'ITS. Elle est ouverte à partir du 1er septembre 2025 et le dépôt du dossier est possible jusqu'au 1er décembre 2025.

L'inscription sera validée à la réception du dossier de candidature complet.

Pour tous les candidats : entretien de positionnement et test écrit.

L'entretien de positionnement a pour objectif de vérifier la motivation du candidat, la compréhension des enjeux du métier, la capacité à se mettre en posture d'apprentissage et à s'investir dans la formation.

Le test permet la vérification de la capacité l'utilisation de l'outil informatique.

[Formation à Tours : du 16/03/2026 au 19/11/2026](#)

[Formation à Chartres : avril 2026 à octobre 2026](#)

TARIFS ET FINANCEMENT

De 3159 € à 3307,5 € selon le parcours

Plusieurs possibilités de financement selon votre profil :

- Par l'employeur
- Par France Travail
- Autofinancement

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demander un devis, contacter directement le secrétariat à : secretariat.sn-mm@its-tours.com